



Patrick Lapierre

Avocat | Montréal

patrick.lapierre@blakes.com

Montréal: 514-982-4105

La pratique de Patrick couvre divers aspects du litige commercial et civil. Il conseille des sociétés et des particuliers dans divers domaines, dont la construction, l'énergie, le droit réglementaire, l'assurance, les actions collectives, l'immobilier et les différends contractuels. Il conseille des clients nationaux et étrangers, y compris des promoteurs et des exploitants de centres de villégiature, des banques, des sociétés d'infrastructures énergétiques, des fabricants et d'autres sociétés locales et multinationales.

Avant de se joindre à Blakes, Patrick a acquis une solide expérience professionnelle au sein du gouvernement fédéral. Par ailleurs, son cheminement universitaire l'a amené à poursuivre des études en Tunisie, à l'Université Tunis El Manar, et à mener des recherches au Liban, en association avec l'Université Balamand.

Patrick parle couramment le français et l'anglais.

MANDATS RETENUS

Patrick a récemment :

- défendu les intérêts d'un important promoteur et exploitant de centres de villégiature visé par diverses poursuites de plusieurs millions de dollars portant sur de présumés vices et défauts de construction et sur des allégations de préjudices subis par un client à l'un des centres de villégiature;
- conseillé un promoteur et défendu les intérêts de celui-ci dans le cadre de diverses poursuites de plusieurs millions de dollars portant sur de présumés vices et défauts de construction;
- défendu un fabricant multinational de matériaux de construction relativement à une réclamation de plusieurs millions de dollars fondée sur des allégations d'information fausse ou trompeuse et de défauts de produits;
- défendu une banque canadienne contre diverses réclamations de clients alléguant qu'elle avait commis des fautes dans le traitement de leurs comptes commerciaux;
- fait partie de l'équipe qui conseille une importante société d'infrastructure énergétique relativement à ses demandes d'approbations réglementaires devant l'Office national de l'énergie ainsi qu'à d'autres affaires devant la Régie de l'énergie et la Cour fédérale;
- conseillé un grand fabricant de produits chimiques dans le cadre d'un différend portant sur des questions de droit immobilier impliquant une municipalité, une société d'infrastructure énergétique et une société de services de transport ferroviaire;
- conseillé une société multinationale émettrice de cartes de crédit, en ce qui a trait à diverses questions d'ordre juridiques relevant la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Patrick est membre du Young Canadian Arbitration Practicioners (YCAP), ainsi que du Cercle des jeunes leaders (CJL) du Forum économique international des Amériques.

FORMATION

Admis au Barreau du Québec – 2014

LL. B., Université de Montréal – 2013

M.A. (relations et affaires internationales), Université du Québec à Montréal – 2009

B.A. (science politique), Université du Québec à Montréal – 2006